

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 45/1954 (1954)

**Artikel:** Les écoles de parents  
**Autor:** Chevallaz, Georges-André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-114240>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les écoles de parents

---

Je ne pense pas me tromper beaucoup en affirmant que l'idée d'une école des parents, et surtout sa réalisation, est née des expériences de médecins, psychiatres et psychologues, constatant combien souvent les désordres nerveux ou caractériels des enfants proviennent de malmenage, c'est-à-dire d'une éducation mal dirigée, insuffisante ou même inexistante. Plutôt que de toujours chercher à réparer un mal, n'est-il pas plus sage de travailler à l'empêcher ? Aussi bien, les fondateurs et les collaborateurs de l'Ecole des Parents de Paris sont-ils des médecins et des psychologues, auxquels se sont associés des éducateurs.

A cette raison première, il faut en ajouter deux autres : les progrès de la psychologie de l'enfant ont mis en lumière l'importance inégalable des premières années pour la formation du caractère et le rôle prépondérant de l'affectivité dans la vie humaine ; il est indispensable d'informer les parents et les futurs parents de ces découvertes et de les aider à en tirer les conséquences. Il est tout aussi indispensable de les mettre en garde contre les hésitations et les scrupules que peuvent créer en eux des vérités mal comprises, les menant parfois jusqu'à s'abstenir de toute intervention afin de ne pas entraver le développement de leur enfant en créant en lui des refoulements redoutables.

Sous l'impulsion de sa créatrice, M<sup>me</sup> Vérine, et de son énergique président d'honneur, M. le professeur G. Heuyer, de la Faculté de médecine de Paris, l'Ecole des Parents a pris à Paris un grand développement. Un inspecteur général de l'Instruction publique et un directeur au Ministère de la Santé font partie du comité à côté de personnalités telles que, entre autres, les docteurs A. Berge, J. Dublineau, M.-G. Mauco. Le comité organise chaque hiver (d'octobre à mars) des conférences hebdomadaires d'information auxquelles participent, outre les personnalités déjà citées, MM. R. Zazzo, Dr G. Robin, A. Le Gall, Dr Cl. Launay, J. Chazal, M. Debesse, R. Gal, M<sup>mes</sup> Dr Revault d'Alones, Favez-Boutonier, et bien d'autres<sup>1</sup>. On voit là la chance de Paris d'avoir sous la main, pour ainsi dire, tant de personnalités de premier

<sup>1</sup>. Je ne cite que les noms connus par des ouvrages d'éducation et de psychologie appliquée à l'éducation. Les conférences de chaque hiver sont placées sous un titre général, tel que : « Psychologie des parents » et « Psychologie des maîtres »,

plan dont les exposés sont publiés dans la revue mensuelle « L'École des Parents ». L'École des Parents a institué au Centre Claude Bernard des consultations pour parents et enfants (nos offices médico-pédagogiques) et des cercles de parents ; elle vend de minces brochures sur tous les sujets éducatifs à un prix très bas (de 25 à 125 francs français) et distribue largement dans les milieux populaires des dépliant où les images s'accompagnent de légendes brèves et précises.

Ce mouvement a gagné la France et est parvenu en Suisse romande.

La plus ancienne école des parents de la Suisse romande est celle de *Genève*, créée par un groupe d'analystes en 1950 ; elle offre chaque année deux cours de six leçons ; *Neuchâtel* organise depuis la même époque des « cercles de parents » dans cinq quartiers différents ; ces cercles sont autonomes, mais leur activité est coordonnée par une Commission de l'École des Parents. Puis est venue *Lausanne* qui, dès 1951, sur l'initiative et sous le patronage de la Société vaudoise d'Utilité publique, ouvre chaque hiver un cours de cinq leçons. *La Neuveville* a créé dès 1952, sous les auspices de M<sup>me</sup> Lebel, éducatrice à Lyon, un cercle de parents. *Bienne* a donné son premier cours, dans le cadre de l'Université populaire, en 1953.

Partout, les conférences sont suivies d'entretiens, souvent animés, et — d'après l'avis des assistants — fructueux.

On se doute que les thèmes abordés sont centrés sur la psychologie des parents, celle des enfants, et les problèmes qui s'y rapportent.

Pour faciliter leur tâche, sans uniformiser leurs activités, les Ecoles de Parents de la Suisse romande ont réuni leurs délégués à Lausanne le 26 juin 1954 et décidé de se retrouver chaque année pour rendre compte de leurs expériences. Ensemble, elles feront venir des conférenciers de l'étranger pour entretenir le grand public une fois ou deux par hiver d'un sujet d'actualité éducative et elles chercheront s'il est possible de renouveler sous une forme ou une autre le défunt « Journal des Parents ».

Mais les Ecoles de Parents de la Suisse romande ne sont pas encore satisfaites ; elles veulent étendre leur activité, d'où les forums de Genève, les entretiens sur des films à Genève et dès cette année à Lausanne, l'essai que va tenter Lausanne — à l'instar de Neuchâtel — de réunions de quartiers.

Bien entendu, toute cette activité ne va pas sans frais ; malgré le désintéressement des conférenciers, elle n'arrive pas à s'étendre comme

---

« Le dialogue Parents-Enfants (quelques aspects sensibles du conflit éducatif) ». Quant aux cercles de parents, ils comprennent un petit nombre de personnes qui exposent leurs difficultés particulières ; des comptes-rendus ont été publiés dans « L'École des Parents » ; l'on y voit abordés des sujets comme : La peur, L'enfant et les préoccupations adultes, L'enfant et la saleté, Cas divers de jalousie, Une enfant maladroite, Les colères, Insuccès scolaires, Un enfant qui suce son pouce, Tyrannie du père, L'obéissance, Frère et sœurs, etc.

il conviendrait pour le bien des enfants, ni à publier les conférences que les parents aimeraient lire après les avoir entendues. Toutefois, cette année même, « L'Information au service du travail social » a eu l'amabilité de consacrer son numéro d'août aux conférences de l'Ecole des Parents de Lausanne.

L'Ecole des Parents, issue de milieux médicaux avant tout, doit intéresser tous les éducateurs et son avenir dépend certainement de la collaboration entre tous ceux qui ont charge d'enfants : parents, médecins-psychologues et maîtres.

G. CHEVALLAZ.

---